

ATELIER N° 1

Question n° 3 : Vers quel type d'égalité l'Ecole doit-elle tendre ? Par quels dispositifs l'Ecole peut-elle concilier la promotion et le mérite, et la nécessité de donner à tous une culture de base : classes hétérogènes, classes par niveau, groupes d'aide et de soutien, autres ?

- Redonner à la valeur du travail sa vraie place. Cette valeur doit être défendue non seulement par l'Ecole mais aussi par les parents. Les élèves doivent prendre conscience de la nécessité de travailler durant leurs études afin de donner à leur projet personnel les meilleurs gages de réussite. L'Ecole doit en particulier se mobiliser contre l'image donnée par les médias de la réussite facile, et de l'accès rapide au vedettariat, image véhiculée par les émissions télévisées grand public telles que « Star académie »....
- Permettre une évolution « individualisée » du parcours scolaire de chaque élève. Tous les élèves n'ont pas forcément le même degré de maturité et de réactivité par rapport à l'apprentissage scolaire au même âge. Les adaptations de parcours devraient être renforcées, afin de donner les meilleures chances à chacun .
- Privilégier les classes de niveau hétérogène, en prenant garde cependant à ce que cette hétérogénéité soit gérable, donc d'amplitude raisonnable.
- Veiller à ce que le nombre d'élèves par classe ne soit pas trop important lorsque les séquences d'enseignement se pratiquent en classe entière et privilégier les activités par demi-classe chaque fois que l'oral prend une place importante dans l'apprentissage (langues vivantes notamment).
- Prendre mieux en compte la situation des enfants issus de milieux « défavorisés », et apporter à ces derniers une aide encore plus effective. L'Ecole doit contribuer à la réduction des inégalités sociales.

Question n° 4 : Faut-il partager autrement l'éducation entre jeunesse et âge adulte et impliquer davantage le monde du travail ?

- Rassurer les élèves pour lesquels le monde du travail des adultes fait parfois peur. La pression des parents est souvent forte, notamment à des périodes de la scolarité auxquelles les enfants se sentent mal armés pour arrêter des choix qui influenceront fortement leurs études (l'orientation en classe de 3^{ème} par exemple n'est-elle pas prématurée ?).

- Développer le dispositif de Validation des Acquis, afin de reconnaître les compétences acquises par chacun dans la pratique de ses activités professionnelles, et permettre ainsi de nouveaux « départs ».
- Donner à tous ceux qui ont été amenés à interrompre leurs études (pour une raison ou pour une autre) la possibilité de les reprendre (de manière qualifiante ou non). Ne pourrait-on pas ainsi donner à chacun un capital formation, à utiliser tout au long de la vie ?
- Favoriser les métiers « pratiques ». Une véritable campagne de sensibilisation et de valorisation de ces métiers devrait être menée, afin d'éclairer notamment les parents (qui jouent souvent un rôle important dans les « vœux d'orientation » de leurs enfants). Ces métiers ne permettent-ils pas, entre autres, aux élèves dont les compétences sont plus « pratiques » que « théoriques » de s'épanouir, sans compter que les milieux professionnels sont particulièrement demandeurs (notamment pour assurer la relève des prochains départs en retraite).
- Augmenter les contacts avec le monde du travail dès le collège, par le biais de stages ou de visites d'entreprises ou d'artisans.

En conclusion :

« L'Education Nationale devrait davantage prendre en compte l'individu », pour reprendre les propos d'un élève.

ATELIER N° 2

Question n° 22 : « Comment former, recruter évaluer les enseignants et mieux organiser leurs carrière ? »

- Professionnaliser davantage la formation des enseignants, notamment pour tout ce qui concerne les techniques pédagogiques et didactiques d'enseignement et la gestion de la classe.
- Mettre davantage l'accent sur ces compétences pédagogiques et didactiques lors du recrutement des enseignants.

- Clarifier la notion de mérite, avant de prendre en compte ce paramètre dans la gestion de la carrière des enseignants. L'évaluation individuelle des enseignants par les corps d'inspection n'est pas suffisamment régulière pour que ce seul paramètre soit pris en compte ; il est par ailleurs important de valoriser le travail d'équipe dans l'évaluation des enseignants.
- Donner à la formation continue une place plus importante (obligatoire ?) afin de permettre une adaptation des enseignants à des programmes et à un public en constante évolution. Permettre aux congés de mobilité de jouer pleinement leur rôle.

ATELIER N° 3

Question n° 8 : « Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ? »

- Avoir à l'égard de chaque élève une démarche positive, consistant à l'encourager et à le féliciter afin de reconnaître les efforts qu'il a effectués, même si les résultats ne sont pas satisfaisants en valeur absolue (avoir en conséquence une évaluation encourageante de ses travaux).
- Mettre l'accent dès que possible sur les méthodes de travail, et sur les techniques d'acquisition de savoirs et de compétences (par exemple : accentuer la place du raisonnement dès l'école primaire, apprendre aux élèves à saisir des notes, à reconnaître le « fond » de la « forme », à développer chez eux l'esprit de synthèse...). En résumé : **Apprendre à apprendre !**
- Encourager, et reconnaître le travail personnel de recherche des élèves (exposés, études de cas...), car celui-ci est générateur d'implication personnelle, donc de motivation.
- Articuler motivation et réussite.
- Donner à l'oral une place suffisamment importante pour permettre à chaque élève d'apprendre à « s'exprimer en public », car on sait combien il est important de faire passer un message, d'être sûr de soi pour écouter et convaincre...
- Donner une vraie place à la satisfaction intellectuelle d'apprendre, en situant cette démarche en perspective (notamment en montrant le lien existant entre des connaissances acquises scolairement et l'utilisation de ces connaissances dans la vie pratique et professionnelle).
- Impliquer les parents dont le rôle est essentiel.

Question 9 : « Quelles doivent être les fonctions et les modalités de l'évaluation des élèves, de la notation et des examens ? »

- Faire en sorte que la note soit un outil d'évaluation positive et non de sanction : même si l'évaluation a une composante « sommative » par la note qui lui est attachée, elle doit aussi (avant tout ?) être « formative » et permettre à l'élève de mesurer dans une démarche encourageante, le chemin parcouru, ainsi que celui qu'il reste encore à parcourir.
- Dédramatiser les situations d'évaluation, et mettre souvent les élèves en situation d'examen (par l'intermédiaire par exemple d'épreuves de type brevets blancs ou bacs blancs, écrits et oraux).
- Donner à la note chiffrée sa juste place (en prenant notamment comme référence les résultats aux examens : on ne peut pas avoir 80% de reçus au baccalauréat en étalonnant la moyenne de toutes les épreuves à 10).
- Redonner au brevet le sens d'un véritable examen de fin d'études de collège.

Question n° 10 : « Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ».

- Renforcer l'information des élèves et de leurs parents dès le collège, en favorisant notamment les réunions associant les représentants de l'Ecole, les élèves et leurs parents.
- Laisser une vraie place aux témoignages des parents d'élèves, et permettre à ces derniers de faire état de leurs expériences, de leur métier. Organiser des visites de « milieux » professionnels (entreprises, usines), et de « milieux » de formation (universités, Ecoles, laboratoires...).
- Inciter les élèves à effectuer des stages dès la classe de 3^{ème}, et les encourager à participer aux salons d'étudiants, en invitant les parents à s'associer à la démarche de leurs enfants.
- Prendre davantage en compte la situation des élèves en grande difficulté.

Question 12 : « Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ? »

- Renforcer le partenariat entre les parents et l'Ecole, et assurer ainsi une meilleure cohérence entre l'Ecole et le milieu familial.

- Encourager les parents à s'investir au quotidien à l'Ecole (et non pas uniquement en des circonstances particulières telles que les conseils de classe), en créant à cet effet des structures de participations réciproques.
- Favoriser le rôle des associations de parents d'élèves, interlocuteurs privilégiés entre les familles et l'Ecole (notamment dans le domaine de l'orientation des élèves, et du soutien aux élèves en difficulté...)
- Rendre les objectifs des programmes plus clairs, afin de permettre une meilleure lisibilité de ces programmes aux yeux des parents, et renforcer ainsi les possibilités de soutien que ceux-ci peuvent apporter.
- Associer davantage les parents au nécessaire respect de l'autorité des enseignants par les élèves.